

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

5 juillet 2018

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **JEUDI 5 JUILLET 2018, à 13 h 30,** à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère-Angliers
et préfet suppléant de la MRCT
M^{me} France Marion , mairesse de Latulipe-et-Gaboury
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M^{me} Carmen Côté , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Yves Ouellet , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et
responsable de la gestion des matières
résiduelles
M^{me} Monia Jacques , directrice au service d'aménagement et du
développement du territoire
M^{me} Jessica Morin-Côté , greffière
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en rencontre de travail
(réunion privée) de 12 h à 14 h 15.

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du comité administratif/commission d'aménagement conformément à l'article 156 du Code municipal, le comité administratif/commission constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du comité administratif/commission qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

07-18-222A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 14 h 15 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;

07-18-223A

Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un prêt, sous forme de crédit rotatif de 75 000 \$ au dossier FLI 2018-09, avec une garantie sur le prêt, en pari passu avec la Société d'aide au développement des collectivités du Témiscamingue.

La directrice générale – secrétaire-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue tous documents nécessaires pour le cheminement des prêts.

07-18-224A

Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De ne pas accorder de prêt au dossier FLI 2017-13.

07-18-225A

Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.

Il est proposé par M^{me} France Marion
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue cède son 1^{er} rang d'hypothèque en faveur d'Investissement Québec pour le prêt FLI 2010-02-1.

La directrice générale – secrétaire-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue tous documents nécessaires pour le cheminement des prêts.

07-18-226A

Gestion du Fonds local d'investissement (FLI) – Octroi de prêts/suivi de dossier.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ D'accorder un ajustement sur les versements pour une période de six mois pour le prêt FLI 2016-11.

La directrice générale – secrétaire-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue tous documents nécessaires pour le cheminement des prêts.

07-18-227A

Gestion des ressources humaines – Entérinement de la fin d'emploi [REDACTED]

CONSIDÉRANT le lien d'emploi entre la municipalité régionale de comté de Témiscamingue (ci-après nommée « MRCT») et [REDACTED];

CONSIDÉRANT QUE [REDACTED] occupe la fonction de [REDACTED] de la MRCT ;

CONSIDÉRANT les obligations et responsabilités de la [REDACTED] prévues aux pages 17 et 18 de la Politique salariale des cadres 2017-2021 de la MRCT;

CONSIDÉRANT QUE la MRCT a retenu les services d'une firme de consultation en lien avec la gestion des opérations et la gestion du personnel de la MRCT;

CONSIDÉRANT QUE le 14 juin 2018 un avis de congédiement a été transmis à [REDACTED];

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance de diverses problématiques en lien avec [REDACTED]

CONSIDÉRANT les motifs et documents dont les membres du comité administratif ont pris connaissance;

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De mettre fin au lien d'emploi entre la MRCT et [REDACTED];
- ❖ Que la présente décision soit effective en date du 14 juin 2018;
- ❖ D'autoriser la directrice générale à poser les actions nécessaires à la mise en application de la présente résolution.

07-18-228A

Gestion des ressources humaines – Réorganisation administrative.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de Madame Christelle Rivest, à titre de directrice des ressources financières, humaines et matérielles :
 - Selon un salaire annuel de : 55 720 \$;
 - Entrée en fonction : 9 juillet 2018, avec probation d'une année;
 - Poste permanent, à temps plein.

Madame Rivest est assujettie à la politique de travail et aux règles de fonctionnement des cadres en vigueur à la MRCT.

Dans le cas de M^{me} Rivest, étant donné qu'elle occupait un poste au sein de la MRC, elle conserve la possibilité de retourner dans ses anciennes fonctions à titre de coordonnatrice au service d'évaluation, dans l'éventualité où elle en ferait la demande, au cours de la prochaine année ou bien si sa probation s'avérait non concluante.

07-18-229A

Gestion des ressources humaines – Réorganisation administrative.

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de Madame Caroline Gauthier, à titre de coordonnatrice au service d'évaluation:
 - Selon la politique salariale en vigueur (classe 7, échelon 7 (47 790 \$));
 - Entrée en fonction : 9 juillet 2018, avec probation d'une année;

- Poste permanent, à temps plein.

Madame Gauthier est assujettie à la politique de travail et aux règles de fonctionnement des employés en vigueur à la MRCT.

Dans le cas de M^{me} Gauthier, étant donné qu'elle occupait un poste au sein de la MRC, elle conserve la possibilité de retourner dans ses anciennes fonctions à titre de technicienne en évaluation, dans l'éventualité où elle en ferait la demande, au cours de la prochaine année ou bien si sa probation s'avérait non concluante ou dans l'éventualité où Madame Christelle Rivest retournerait dans ses fonctions de coordonnatrice.

07-18-230A

Gestion des ressources humaines – Autorisation pour le lancement du processus d'embauche visant à pourvoir un poste de technicien en évaluation.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} France Marion
et résolu unanimement

- ❖ De lancer le processus d'embauche pour pourvoir un poste de technicien en évaluation.

Ce poste est contractuel, à temps plein, pour une durée d'un an, avec possibilité de permanence par la suite.

07-18-231A

Gestion des ressources humaines – Modification de l'organigramme de la MRC de Témiscamingue.

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De recommander au conseil de la MRC, la modification de l'organigramme pour prendre en compte les changements apportés afin d'assurer une efficacité de gestion dans l'actuelle structure organisationnelle.

Information **Gestion des ressources humaines – Lancement du processus d'embauche pour remplacement au poste d'opérateur de balance à l'Écocentre.**

M. Daniel Bolduc a remis sa démission le 13 juin et a quitté son poste, le 26 juin dernier. Le processus d'embauche visant son remplacement au poste d'opérateur de balance à l'Écocentre a été lancé le 14 juin 2018.

Information **Gestion des ressources humaines – Lancement du processus d'embauche pour remplacement au poste de chargé de projet en développement du territoire.**

M. Julien Vansimaeyts a remis sa démission le 23 juin 2018 et quittera l'organisation le 3 août prochain. Le processus d'embauche visant son remplacement au poste de chargé de projet en développement du territoire a été lancé le 15 juin 2018.

07-18-232A **Demande de soutien financier par TV-Témis – Projet d'émission « À la rencontre des mairesses et maires du Témiscamingue ».**

Il est proposé par M. Yves Ouellet
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer un montant de 5 000 \$ auprès de TV-Témis pour la réalisation d'émissions visant la promotion de chaque municipalité par l'entremise de la mairesse ou du maire. Cette contribution sera prise à même le Fonds de promotion en tourisme.

Information **Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

Aucune question de l'assistance.

07-18-233A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Côté
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Comité administratif : 1^{er} août 2018
- Conseil de la MRC : 15 août 2018

Il est 14 h 36.



Claire Bolduc, préfète



Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.